

# La Semaine Religieuse

DE  
Québec

VOL. XXIII

Québec, 29 octobre 1910

No 12

DIRECTEUR, M. L'ABBE V.-A. HUARD

## SOMMAIRE

— o —  
Calendrier, 177. — Les Quarante-Heures de la semaine, 177. — Apostolat de la Prière, 178. — Lettre de Notre Saint Père le Pape Pie X, 179. — Feu l'abbé Meunier, 184. — Chronique diocésaine, 185. — Chez les Petites-Franciscaines de la Baie-Saint-Paul, 185. — Contre Nathan, 187. — Le Congrès eucharistique de Montréal, 188.

## Calendrier

— o —

30	DIM.	b	<b>XXIV</b> apr. Pent. et 1 nov. Patronage de la Ste Vierge (du dim. précédent). <i>Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vêp., mém. du dim.
31	Lundi	†v	<b>Jeune.</b> Vigile de la Toussaint.
1	Mardi	b	<b>Toussaint</b> (d'obligation). 1 <i>cl.</i> avec oct. <i>Kyr.</i> royal. II Vêp. de la Fête, et Vêp. des Morts (avec ant. doublées).
2	Mercur.	n	<b>Commémoration des Morts.</b> Abscute.
3	Jeudi	†b	Du 3e jour de l'octave.
4	Vend.	b	S. Charles Borromée, évêque et confesseur.
5	Samd.	†b	Du 5e jour de l'octave.

## Les Quarante-Heures de la semaine

— o —  
30 octobre, Saint-Alphonse de Thetford. — 1<sup>er</sup> novembre, Asile Saint-Michel. — 3, Saint-Charles. — 4, Charlesbourg.

Monsieur l'abbé Marcel-Prosper Meunier, curé de Saint-Sébastien de Beauce, décédé en son presbytère le 19 du courant, était membre de la Société ecclésiastique Saint-Joseph, de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, et de la Société d'une messe (section diocésaine).

EUG.-C. LAFLAMME, ptre,  
secrétaire.

Archevêché de Québec,  
le 20 octobre 1910.

\*\*\*\*\*

### Apostolat de la Prière

— o —

Intention générale pour novembre 1910 : *L'extirpation des mariages mixtes.*

Le mariage mixte est celui d'un catholique avec un hérétique. L'Église les interdit et n'accorde de dispenses que pour des raisons très sérieuses, et après avoir exigé de la partie non-catholique l'engagement formel que tous les enfants seront élevés dans le catholicisme. Malgré toutes les précautions prises, les mariages mixtes sont dans beaucoup de pays une cause d'affaiblissement pour la foi ; les enfants issus de ces sortes d'unions sont bien tentés de penser que *toutes les religions se valent*. Du fait des mariages mixtes, le catholicisme perd tous les ans du terrain en Prusse.

Contre ce danger toujours menaçant, l'Église réclame nos prières. Ne les lui refusons pas, et conjurons Notre-Seigneur d'accorder des grâces d'intelligence et de courage aux parents et aux jeunes gens chrétiens.

#### OFFRANDE QUOTIDIENNE POUR NOVEMBRE

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la complète extirpation des mariages mixtes.

*Résolution apostolique* : Je prierai et je me mortifierai pour obtenir cette grâce à l'Église.

## LETTRE DE NOTRE SAINT-PÈRE LE PAPE PIE X

AUX ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES FRANÇAIS

*(Suite.)*

Et voyez, Vénérables Frères, une étonnante contradiction. C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le *Sillon* s'abstient de défendre l'Eglise attaquée. Certes ce n'est pas l'Eglise qui est descendue dans l'arène politique; on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépouiller. Le devoir de tout catholique n'est-il pas d'user des armes politiques qu'il tient en main pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour lui rendre ce qui lui est dû? Eh bien! en face de l'Eglise ainsi violentée, on a souvent la douleur de voir les sillonnistes se croiser les bras, si ce n'est qu'à la défendre ils trouvent leur compte; on les voit dicter ou soutenir un programme qui, nulle part ni à aucun degré, ne révèle le catholique. Ce qui n'empêche pas les mêmes hommes, en pleine lutte politique, sous le coup d'une provocation, d'afficher publiquement leur foi. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux hommes dans le sillonniste: l'individu qui est catholique; le sillonniste, l'homme d'action qui est neutre.

Il fut un temps où le *Sillon*, comme tel, était formellement catholique. En fait de force morale, il n'en connaissait qu'une, la force catholique, et il allait proclamant que la démocratie serait catholique ou qu'elle ne serait pas. Un moment vint où il se ravisa. Il laissa à chacun sa religion ou sa philosophie. Il cessa lui-même de se qualifier de catholique, et à la formule « la démocratie sera catholique », il substitua cette autre: « la démocratie ne sera pas anticatholique », pas plus, d'ailleurs, qu'antijuive ou antibouddhiste. Ce fut l'époque du *plus grand Sillon*. On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales. Certes, proclamait-on, « les chefs du *Sillon* mettent leur foi religieuse au-dessus de tout. Mais peuvent-ils

ôter aux autres le droit de puiser leur énergie morale là où ils peuvent ? En revanche, ils veulent que les autres respectent leur droit, à eux, de la puiser dans la foi catholique. Ils demandent donc à tous ceux qui veulent transformer la société présente dans le sens de la démocratie de ne pas se repousser mutuellement à cause des convictions philosophiques ou religieuses qui peuvent les séparer, mais de marcher la main dans la main, non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. Peut-être sur ce terrain de l'émulation entre âmes attachées à différentes convictions religieuses ou philosophiques l'union pourra se réaliser (1) ». Et l'on déclara en même temps (comment cela pouvait-il s'accomplir ?) que le petit *Sillon* catholique serait l'âme du grand *Sillon* cosmopolite.

Récemment le nom du *plus grand Sillon* a disparu, et une nouvelle organisation est intervenue, sans modifier, bien au contraire, l'esprit et le fond des choses, « pour mettre de l'ordre dans le travail et organiser les diverses forces d'activité. Le *Sillon* reste toujours une âme, un esprit, qui se mêlera aux groupes et inspirera leur activité ». Et tous les groupements nouveaux, devenus en apparence autonomes : catholiques, protestants, libres-penseurs, sont priés de se mettre à l'œuvre. « Les camarades catholiques travailleront entre eux dans une organisation spéciale à s'instruire et à séduquer. Les démocrates protestants et libres-penseurs en feront autant de leur côté. Tous, catholiques, protestants et libres-penseurs auront à cœur d'armer la jeunesse, non pas pour une lutte fratricide, mais pour une généreuse émulation sur le terrain des vertus sociales et civiques (2) ».

Ces déclarations et cette nouvelle organisation de l'action sillonniste appellent de bien graves réflexions.

Voici, fondée par les catholiques, une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef, car, pas de vraie civilisa-

---

(1) Marc Sangnier, *Discours de Rouen*, 1907.

(2) *Ibid.*, Paris, mai 1910.

tion sans civilisation morale, et pas de vraie civilisation morale sans la vraie religion : c'est une vérité démontrée, c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux sillonnistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que « sur le terrain des réalités pratiques » où la diversité des croyances n'importe pas. Leur chef sent si bien cette influence des convictions de l'esprit sur le résultat de l'action, qu'il les invite, à quelque religion qu'ils appartiennent, à « faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. » Et avec raison, car les réalisations pratiques revêtent le caractère des convictions religieuses, comme les membres d'un corps, jusqu'à leurs dernières extrémités, reçoivent leur forme du principe vital qui l'anime.

Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des incroyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature ? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux qu'une association neutre ? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les incroyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologetique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Eglise catholique ? Que faut-il penser de ce respect de toutes les erreurs et de l'invitation étrange, faite par un catholique à tous les dissidents, de fortifier leurs convictions par l'étude et d'en faire des sources toujours plus abondantes de forces nouvelles ? Que faut-il penser d'une association où toutes les religions et même la libre-pensée peuvent se manifester hautement à leur aise ? Car les sillonnistes qui, dans les conférences publiques et ailleurs, proclament fièrement leur foi individuelle, n'entendent certainement pas fermer la bouche aux autres et empêcher le protestant d'affirmer son protestantisme, et le sceptique son scepticisme. Que penser, enfin, d'un catholique qui, en entrant dans son cercle d'études, laisse son catholicisme à la porte pour ne pas effrayer ses camarades qui, « rêvant d'une action sociale désintéressée, répugnent de la faire servir au triomphe d'intérêts, de coteries ou même de convictions, quelles qu'elles soient » ? Telle est la profession de foi du nouveau Comité démocrati-

que d'action sociale, qui a hérité de la plus grande tâche de l'ancienne organisation, et qui, dit-il, « brisant l'équivoque entretenue autour du *plus grand Sillon*, tant dans les milieux réactionnaires que dans les milieux anticléricaux », est ouvert à tous les hommes « respectueux des forces morales et religieuses et convaincus qu'aucune émancipation sociale véritable n'est possible sans le ferment d'un *généreux idéalisme* ».

Oui, hélas ! l'équivoque est brisée ; l'action sociale du *Sillon* n'est plus catholique ; le sillonniste, comme tel, ne travaille pas pour une coterie, et « l'Eglise, il le dit, ne saurait, à aucun titre, être bénéficiaire des sympathies que son action pourra susciter ». Etrange insinuation, vraiment ! On craint que l'Eglise ne profite de l'action sociale du *Sillon* dans un but égoïste et intéressé, comme si tout ce qui profite à l'Eglise ne profitait pas à l'humanité ! Etrange renversement des idées : c'est l'Eglise qui serait la bénéficiaire de l'action sociale, comme si les plus grands économistes n'avaient pas reconnu et démontré que c'est l'action sociale, qui, pour être sérieuse et féconde, doit bénéficier de l'Eglise. Mais, plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Eglise catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un *généreux idéalisme* et des forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié comme pénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme, quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux prêtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-ils produire ? Qu'est-

ce qui va sortir de cette collaboration ? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle, et dans une confusion séduisante, les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs de masses moins utopistes. Oui, vraiment, on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme l'œil fixé sur une chimère.

Nous craignons qu'il n'y ait encore pire. Le résultat de cette promiscuité en travail, le bénéficiaire de cette action sociale cosmopolite, ne peut être qu'une démocratie qui ne sera ni catholique, ni protestante, ni juive ; une religion, car le sillonnisme (les chefs l'ont dit), est une religion plus universelle que l'Eglise catholique, réunissant tous les hommes devenus enfin frères et camarades dans « le règne de Dieu ». — « On ne travaille pas pour l'Eglise, on travaille pour l'humanité. »

Et, maintenant, pénétré de la plus vive tristesse, Nous Nous demandons, Vénérables Frères, ce qu'est devenu le catholicisme du *Sillon*. Hélas ! lui qui donnait autrefois de si belles espérances, ce fleuve limpide et impétueux a été capté dans sa marche par les ennemis modernes de l'Eglise, et ne forme plus dorénavant qu'un misérable affluent du grand mouvement d'apostasie, organisé, dans tous les pays, pour l'établissement d'une Eglise universelle qui n'aura ni dogmes, ni hiérarchie, ni règle pour l'esprit, ni frein pour les passions, et qui, sous prétexte de liberté et de dignité humaine, ramènerait dans le monde, si elle pouvait triompher, le règne légal de la ruse et de la force, et l'oppression des faibles, de ceux qui souffrent et qui travaillent.

Nous ne connaissons que trop les sombres officines où l'on élabore ces doctrines délétères, qui ne devraient pas séduire des esprits clairvoyants. Les chefs du *Sillon* n'ont pu s'en défendre ; l'exaltation de leurs sentiments, l'aveugle bonté de leur cœur, leur mysticisme philosophique mêlé, d'une part, d'illumination, les ont entraînés vers un nouvel Evangile, dans lequel ils ont cru voir le véritable Evangile du Sauveur, au point qu'ils osent traiter Notre-Seigneur Jésus-Christ avec

une familiarité souverainement irrespectueuse, et que, leur idéal étant apparenté à celui de la Révolution, ils ne craignent pas de faire entre l'Évangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires, qui n'ont pas l'excuse d'avoir échappé à quelque improvisation tumultueuse.

(A suivre.)

### Feu l'abbé Meunier

— o —

M. l'abbé Prosper-Meunier était né à Saint-Augustin de Port-neuf, le 1<sup>er</sup> juillet 1852, de Marcel Meunier, cultivateur, et de Tharsile Dion ; il fit ses études à Québec, où il fut ordonné par le Cardinal Taschereau, le 26 novembre 1876. Vicaire aux Grondines en 1877 ; à Saint-Valier, en 1877-1878 ; à la Beauce, en 1879-1881 ; premier curé de Saint-Zacharie, 1881-90. Il a bâti à cet endroit une chapelle et un presbytère. Missionnaire à Saint-Prosper de Dorchester en (1881-90), où il a construit également une chapelle et un presbytère. Il était curé de Saint-Sébastien depuis 1890.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le 22 octobre.

Ce même jour on lisait dans l'*Action sociale* :

Voici le bel éloge que faisait de lui, au lendemain de sa mort, un de ses confrères dans le saint ministère :

Ce fut lui qui présida à l'établissement de Saint-Zacharie ; et le mérite n'en fut pas ordinaire. La nouvelle paroisse, improvisée pour ainsi dire, à l'instigation du Rév. Père Lacasse, n'avait encore aucune organisation. Il y avait à peine quelques colons qui y résidaient depuis un an. Le nouveau curé arrivait dans la forêt avec les colons.

M. Meunier fut à la hauteur des circonstances. Son courage et son dévouement ne se lassèrent pas, et l'on vit sa petite paroisse s'organiser, prospérer, se développer, au point qu'il fallut bientôt créer, d'une partie de son territoire, la mission de Saint-Prosper, qui, aujourd'hui, est devenue une belle paroisse, l'émule de Saint-Zacharie.

À Saint-Sébastien, M. Meunier a donné vingt ans de dévouement et d'édification. Son zèle ardent, sa grande piété, ont marqué sa paroisse d'une empreinte profonde. Vénéral et aimé comme un père, il vivra longtemps dans le souvenir de ses paroissiens.

Tous ceux de ses confrères qui l'ont connu ont pu apprécier



l'affabilité de son accueil, son aimable bonhomie, ses réparties pleines d'originalité. C'était un patriote, absolument réfractaire à l'anglicisation. Peut-on ne l'être pas quand on a du cœur ?

Il a dignement conquis le repos éternel et la récompense promise, ce vaillant, qui a réalisé l'idéal du bon prêtre, du véritable homme de Dieu, et sa mémoire vivra dans le cœur de ceux qui l'ont connu. *In memoria æterna erit justus.*



### Chronique diocésaine



— Par décision de S. G. Mgr l'Archevêque, M. l'abbé J.-A. Poulin a été nommé curé de Saint-Sébastien (Beauce).

— De dimanche à mardi, S. G. Mgr l'Auxiliaire a prêché un triduum de Tempérance à Sainte-Claire (Dorchester).

— Dimanche dernier, le 23 octobre, S. G. Mgr l'Archevêque a conféré la prêtrise à M. l'abbé Apollinaire Allaire, à Saint-Zacharie (Beauce), qui est la paroisse natale du nouveau prêtre. M. l'abbé R. Morissette, curé de Saint-Frédéric, a prononcé le sermon de circonstance.

— Mardi, au monastère du Précieux-Sang, de Lévis, S. G. Mgr l'Archevêque a célébré la messe des Noces d'or de M. et de Mme L.-E. Thompson, bienfaiteurs de l'institution.

— A l'occasion du cinquantenaire de la fondation du couvent du Bon-Pasteur, à Fraserville, S. G. Mgr l'Auxiliaire a célébré la messe pontificale dans l'église du lieu. Sa Grandeur, le même jour (mercredi), a aussi administré le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse.

— Lundi soir, S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, et Mgr le G. V. Milot étaient les hôtes de l'Archevêché.



### Chez les Petites-Franciscaines de la Baie-Saint-Paul (1)



Bien pieuse et tout embaumée de suaves parfums sérapiques fut la « Saint François d'Assise » au couvent de l'Imma-

(1) Un malentendu, que nous regrettons beaucoup, est la cause du retard de la publication de cette correspondance.

culée, Maison-Mère des Petites-Franciscaines de Marie de la Baie-Saint-Paul.

Une cérémonie de vêtue et de profession vint ajouter ses douces émotions à celles de la fête même du Séraphique Patriarche, laquelle coïncide toujours avec la clôture de la deuxième retraite annuelle de la communauté.

La cérémonie fut présidée par le Révérend P. Bouchard, aumônier de la Maison-Mère, et le sermon de circonstance donné par le Révérend Père Raymond-Marie, O. F. M., avec l'exquise éloquence qu'on lui connaît.

Les heureuses élues du jour sont :

VÊTURE : Mlles Marie Ouellet, de Fort Kent, Maine, en religion Sœur Marie-du-Divin-Cœur; Laura Pageau, de Saint-Roch de Québec, Sœur Marie-Odoric-de-Jésus; Marie-Emma Côté, de la Baie-Saint-Paul, Sœur Marie-Didace-du-Sacré-Cœur.

PREMIERS VŒUX : Mlles Lucie Plourde, de Fort Kent, Maine, en religion Sœur Marie-Jean-Berchmans; Diana Thibault, de New-Auburn, Maine, Sœur Marie-Louis-Bertrand; M.-L.-Olivine Morin, de New-Auburn, Maine; Sœur Marie-Eugène-du-Sacré-Cœur; Marie-Delphine Coulombe, de Baker-Lake, Madawaska, Sœur Marie-Thomas d'Aquin; Marie-Denise Chamberland, de Trois-Rivières, Sœur Marie-Archange; Marie-Albertine Cantin, de Saint-Raymond (Portneuf), Sœur Marie-Céline-de-la-Présentation; Marie-Aurélie Ennis, de Sainte-Hélène de Kamouraska, Sœur Marie-Camille-de-Lellis; Marie-Elizabeth Ouellet, de Saint-Louis de Terrebonne, Sœur Marguerite-Marie; Marie-Elizabeth Paré, de Montréal, Sœur Marie-de-Lourdes; Marie-Anastasia Normandin, de Montpellier, Vermont; Sœur Marie-Michel-des-Saints.

RÉNOVATIONS : Sœurs Marie-Agathe-de-Jésus, Marie-Anastasia-du-Sacré-Cœur, Marie-Philomène-de-Jésus, Marie-Marguerite-du-Sacré-Cœur.

VŒUX PERPÉTUELS : Sœurs Marie-de-la-Croix, Marie-Benoît-Joseph, Marie-Anne-du-Sacré-Cœur, Marie-de-l'Immaculée-Conception, Marie-Claire-de-Rimini.

Le soir, le salut solennel du Saint Sacrement et la cérémonie du *Transitus*, précédée d'un sermon par le Révérend Père prédicateur de la retraite, clôturèrent ce beau jour de fête séraphique.

### Contre Nathan

— o —

Lundi soir, la vaste église de Saint-Roch débordait d'une multitude, tous des hommes et des jeunes gens, assemblée pour protester contre les injures proférées par le juif Nathan, maire de Rome, à l'adresse du Souverain Pontife. Cette manifestation religieuse avait été organisée par notre société nationale Saint-Jean-Baptiste.

La foule acclama les discours prononcés par: M. Delage, président de la Société, S. G. Mgr l'Archevêque, S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, M. Drouin, maire de Québec, Mgr Mathieu, du Séminaire, l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Chapais, et plusieurs autres.

Le président donna lecture des belles lettres d'adhésion reçues des suffragants de Québec qui n'avaient pu assister à la manifestation: NN. SS. les évêques de Trois-Rivières, de Rimouski et de Chicoutimi, et du maire de Lévis. Soixante-sept associations diverses avaient aussi envoyé leur adhésion à cette démonstration.

Nous regrettons de ne pas disposer de l'espace nécessaire pour publier même le simple résumé des éloquentes discours que l'on entendit dans cette inoubliable soirée.

Voici le cablogramme dont l'assemblée acclama la teneur et l'envoi à N. S. P. le Pape:

Cardinal Merry del Val,  
Vatican,  
Rome, Italie.

Immense assemblée convoquée par Société nationale des Canadiens-Français, comprenant des milliers de personnes, sénateurs, membres des deux Chambres, juges, délégués sociétés catholiques, ouvrières et économiques, Cité et région de Québec, sous présidence d'honneur vénéré Archevêque, présidence active Président-Général Société nationale et Vice-Président Chambre Députés Québec, proteste énergiquement contre blasphèmes et outrages proférés par Juif franc-maçon Nathan, maire de Rome, dénonce impunité de cette manifestation comme violation flagrante Loi des Garanties.

Assemblée frémissante fait ovation orateurs éminents, archevêque, évêque suffragant, maire, ministre, conseiller légis-

latif, qui rappellent sainteté suprême et inviolable du Pontificat romain, respect inaltérable dû au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ, amour profond que portent au Pape de l'Eucharistie citoyens de Québec.

Tous envoient Saint-Père expression respectueuse indéfectible dévouement, soumission et amour filial, implorent Bénédiction apostolique.

DELAGE,  
président.

## LE CONGRÈS EUCHARISTIQUE DE MONTRÉAL

AU MONUMENT NATIONAL

(Suite.)

LES SÉANCES D'ÉTUDES

1<sup>re</sup> SÉANCE : au Monument National — jeudi, 8 septembre (10 heures du matin à midi). — Cette séance devait être consacrée à des études générales concernant le mystère Eucharistique. Président : Mgr Heylen, évêque de Namur, président du Comité permanent ; vice-président : Mgr Odelin, vicaire générale de Paris, vice-président du Comité permanent ; secrétaire : le Rév. Père Galtier, des Pères du Saint-Sacrement, secrétaire du Comité des Travaux ; rapporteurs : le Rév. Père Galtier, M. l'abbé Curotte, professeur de dogmatique à l'Apollinaire de Rome, le Rév. Père Lépicier, des Servites, professeur de dogmatique à la Propagande de Rome, M. le Dr Boissarie, de Lourdes, le Rév. Père Guillot, des Rédemptoristes, de Montréal, M. le Dr Goix, de Paris, M. le Dr Desroches, de Montréal. Voici le rapport officiel.

La réunion du Monument National qui devait être comme la préface des séances d'étude du Congrès, comptait une foule telle qu'elle remplissait la vaste nef et les galeries. Sur l'estrade, à côté des officiers et d'un certain nombre d'évêques canadiens, Mgr Touchet eut vite fait d'attirer les regards. De cette séance la variété fut le caractère principal : l'étude pratique du Dr Desroches formait la conclusion naturelle des exposés dogmatiques présentés par M. l'abbé Curotte, le Rev. Père Lépicier et le Rev. Père Guillot, aussi bien que des études historiques dues à la plume du Dr Boissarie, du Dr Goix et du Rév. Père Galtier. Et pourtant ces sept rapports étaient mar-

qués au coin d'une parfaite unité, puisque, pour être des études générales, ils n'en concernaient pas moins directement l'auguste mystère de nos autels.

Le Rév. Père Galtier associe dans un même souvenir les noms de NN. SS. Mermillod, Doutreloux et Heylen, et se propose de dresser comme le plan ou la carte succincte de la dévotion eucharistique. Il en retrace l'origine jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, indique l'éclipse qu'elle subit au XVIII<sup>e</sup> et le relèvement qui s'opère depuis le milieu du siècle dernier. Les œuvres qu'elle a inspirées dans le monde entier peuvent se résumer d'abord dans la pratique de l'adoration mensuelle ou hebdomadaire, collégiale, paroissiale et même nationale (Saint-Joachim de Rome, Montmartre de Paris, Bruxelles). L'exercice de la communion s'est développé, sous l'inspiration d'Ozanam, dans les associations réparatrices, les cercles, les retraites pascales, les pèlerinages. Les congrès enfin ont groupé autour de l'Eucharistie les habitants des petites villes, des capitales et des pays entiers ; et leur tenue depuis trente années s'accompagne de fruits sans nombre.

Pour n'en être qu'à son premier congrès, le Canada n'est pas moins une nation eucharistique. Né aux pieds du tabernacle (cf. première messe du Rév. Père Vimont), il a crû en étendant de plus en plus les racines de sa foi en Jésus-Hostie, malgré le mal partiel que lui causa, comme à la France, l'erreur janséniste. Depuis 25 ans surtout, on ne s'y reconnaît plus ! A preuve la communion mensuelle du premier vendredi du mois devenue une pratique générale, l'adoration mensuelle ou hebdomadaire, même dans les paroisses, les instituts qui honorent spécialement la Sainte Eucharistie. Aussi, pour assurer à cette œuvre un accroissement nouveau, le Rév. Père souhaite-t-il enfin que le Vénérable Père Eymard, le promoteur de la dévotion eucharistique, soit bientôt honoré de la béatification.

Le Père avait indiqué, en passant, que la dévotion chrétienne à Jésus-Eucharistie est tellement devenue le centre de la vie chrétienne, que même le pèlerinage de Lourdes s'est transformé en une véritable manifestation au Saint Sacrement. C'est la thèse que soutient le Dr Boissarie, par l'entremise du Dr Saint-Pierre. Il démontre que, depuis le 22 août 1885, la dévotion à l'Eucharistie est devenue comme la cause des miracles qui s'opèrent à Lourdes. La preuve, c'est que presque tous les miracles, du moins les merveilles de résurrection physique, s'opèrent soit pendant la grande et solennelle procession eucharistique, soit au moment de la communion. Le Dr Boissarie cite une foule de faits à l'appui de sa thèse. Il rappelle qu'en 1908, 50<sup>e</sup> anniversaire de l'institution des pèlerinages, 400 per-

sonnes furent miraculeusement guéries au passage du Saint-Sacrement. Il cite le témoignage d'un médecin de la Faculté de Lille qui a observé 148 guérisons produites à l'occasion de la communion, surtout depuis le décret de Pie X. Il mentionne enfin un certain nombre de faits : celui de Marie Bernigot, d'Autun, guérie d'une sclérose (20 juillet 1908) au passage du Saint-Sacrement ; celui encore de Henriette Othon, se levant de son lit, après cinq années, à la vue de l'ostensoir (8 septembre 1908) ; celui de Mme Biré, une Vendéenne, aveugle incurable, à qui le ciboire ouvre subitement les yeux (6 août 1908) ; celui surtout de Joseph Boothman, guéri à distance chez lui, au moment de l'élévation, pendant qu'il répondait la messe et après une neuvaine de communions suivie par toute sa famille. Ces faits démontrent qu'à Lourdes tout tourne autour du Saint-Sacrement. Si Jeanne d'Arc a mis fin au duel de deux grands peuples, Bernadette a terminé le duel de la science et de la foi et a forcé les savants à reconnaître, à Lourdes même, l'influence surnaturelle du mystère eucharistique. L'opposition d'un Zola ne sert qu'à confirmer la thèse.

C'est cette même thèse que le Dr Goix devait établir en étudiant les miracles de Sainte-Anne de Beaupré. L'histoire du sanctuaire canadien atteste qu'invariablement, à Sainte-Anne comme à Lourdes, et cela dans le passé comme dans le présent, les miracles se sont produits au moment même de la communion, ou comme sa conséquence immédiate. Le rapport du savant docteur, bien qu'il n'ait pas été lu, formera l'une des pages les plus suggestives du volume-souvenir.

Aux yeux cependant des théologiens qui s'intéressent davantage aux questions doctrinales, le rapport de M. l'abbé Curotte, de l'Apollinaire de Rome, semblera avec raison plus profitable encore. Le maître canadien de la Ville Eternelle ouvrit la série des aperçus dogmatiques par une thèse montrant que l'Eucharistie est à la fois la vérité centrale du dogme catholique et l'aliment essentiel de la vie de l'Eglise. Il développa à ce sujet quatre questions. Le dogme catholique comporte deux aspects ; il se compose de vérités et de faits, quoi qu'en ait le modernisme. Or, dans cet ensemble du dogme, il est un point, à la fois vérité et fait dogmatique, autour duquel tournent toutes les autres vérités : c'est le dogme de la personnalité du Verbe résumant en lui à la fois la nature humaine et la nature divine du Verbe, c'est le fait de l'Incarnation où l'on voit ce même Verbe accomplissant le troisième et dernier acte (Réparation) d'un drame commencé avec l'aide de Dieu seul (Création) et conti-

nué par l'œuvre de l'homme seul (Péché Originel), et réunissant en lui les deux termes du dogme, Dieu et l'homme (cf. Saint Paul, Epître aux Ephésiens et aux Colossiens). Si donc le Verbe Incarné renferme en lui toutes les réalités dogmatiques, si l'Incarnation constitue le fait central de l'histoire de l'Eglise, il s'en suit que l'Eucharistique, simple prolongement de l'Incarnation, constitue à la fois la vérité centrale et le fait central du dogme chrétien. Et il s'en suit enfin que, le Dieu Eucharistique étant le chef de la société catholique et les membres de celle-ci ne vivant que de la vie du Chef, la vie de l'Eglise repose tout entière sur l'Eucharistie. Aucune source de grâces n'est plus abondante, puisque nous recevons l'auteur même de la grâce. Il convient donc que le prêtre, dans la prédication comme au catéchisme, insiste sur cette valeur de l'Eucharistie qui apparaît comme un centre dans l'unité et la variété du plan divin.

La thèse fondamentale ainsi étayée par M. l'abbé Curotte tirait son autorité et de la force même de ses arguments et de la science du maître qui les développait. Sur cette base, les rapporteurs subséquents avaient beau jeu à asseoir les vérités connexes.

Le Rév. Père Lépicier, professeur à la Propagande de Rome, entreprit d'en développer une première, en expliquant les rapports étroits de la dévotion à Marie et de la dévotion au Saint-Sacrement. L'Incarnation n'a été possible que par l'acceptation de Marie, donc aussi l'Eucharistie qui en est le simple prolongement. Ce sacrement qu'elle nous a donné, Marie nous aide à y croire. Sa maternité est un miracle plus grand que l'Eucharistie. En acceptant le mystère d'une vierge-mère, nous acceptons à plus forte raison celui d'un Dieu se donnant à l'homme (Léon XIII, *Miræ caritatis*). Aimer Marie, c'est enfin aimer davantage l'Eucharistie, puisque Marie communique à ses fidèles son amour de la pureté et son amour pour son Fils, les deux conditions essentielles de la participation à la vie eucharistique. Il convient donc que la dévotion à Notre-Dame du Saint-Sacrement se répande de plus en plus. L'archevêque de Montréal, vicaire de Marie en tant que pasteur de Ville-Marie, la Rome américaine, n'est-il pas tout désigné pour promouvoir ce culte dans les églises du Nouveau-Monde ?

L'abbé EMILE CHARTIER.

(A suivre.)

---

VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES. Ancien Atelier de Madame Soucy. Dlle Marie Renauld, 154, coin des rues du Roi et Laliberté (ancienne rue de la Chapelle), Saint-Roch, Québec Coupe et Confection des Soutanes, Pardessus, etc.

## CIERGES ET VINS DE MESSE

**MAISON J.-B. LASNIER PERE**

*Fabricant de cierges, bougies, chandelles*

*Importateur de vins de messe*

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

Entrepôt, magasin et bureau : rue Saint-Georges, Lévis.  
Téléphone — Bell 91.

“ National 169.



### Epitaphes en Métal

Nos épitaphes sont faites de métal solide, garanties contre la rouille et artistement finies. Elles conserveront leur éclat et dureront indéfiniment. Nous les fournissons avec inscriptions et prêtes pour la mise en position.

Demandez notre Catalogue No 4 contenant modèles et conditions

**A. BELANGER**  
Établi depuis 1867  
à MONTMAGNY Que